

Message de **MON.S.O.ANIM**

Le 3 Octobre 2009, 40 participants du village et des environs étaient au rendez-vous pour notre randonnée pédestre annuelle. Le circuit nous emmenait à Faty puis direction Beaurain par l'axe vert, pour ensuite descendre le "Caillaumont", reprendre la rue " Cabre d'Or " et rejoindre notre Lavoir. Deux heures de marche bien agréable et conviviale avec le verre de l'amitié pour clôturer cette après-midi ensoleillée.

Ne manquez pas la prochaine !!!

Retenez les dates suivantes :

- **Fête de Noël le Samedi 19 Décembre 2009** (Animations et Père Noël l'après midi, repas le soir sur réservation).

- **Les 25° Florales le dimanche 25 Avril 2010** (Nous souhaitons impliquer davantage les habitants du village dans l'organisation de cette journée. Une réunion de préparation sera programmée prochainement et vous y serez conviés).

M.C.FORTIN



Histoires et légendes du village

L'histoire du Monument aux Morts,

Le Monument a été implanté sur l'ancienne habitation de la famille BOUDET qui tenait une épicerie. En 1918, un drame se produisit, l'épicerie fut détruit par un incendie et deux petites filles en décédèrent le 29 décembre 1918, elles étaient âgées de 7 et 6 ans.

La loi du 25 octobre 1919 définit l'institution dans les communes d'un livre d'or glorifiant les morts de la Grande Guerre. Toutes les communes de France, de la plus peuplée à la plus petite du monde rural, veulent honorer leurs morts pour la patrie en édifiant un monument sur le lequel apparaîtront les noms des martyrs.

La loi de finances du 30 juillet 1920 fixe le montant des subventions accordés pour les édifications sous l'autorité du préfet ;

1^{er} versement sur le nombre de morts pour 100 habitants,

2^{ème} versement tenant compte de la richesse de la commune.

Ce système provoquera bien des remous et cela persistera au-delà de 1925 pour certaines communes.

C'est le 12 octobre 1921 que le Conseil Municipal donne son accord à M.NICAISE, Marbrier de GUISE pour la création d'un monument. En décembre 1921 la commune acquiert le terrain à M. DEJARDIN « propriétaire à cette époque » pour la mise en place du monument. La pose et les inscriptions reviennent à un coût de 4600 frs, le transport et la maçonnerie restant à la charge de la commune.

Le 24 juin 1923, l'inauguration est faite en présence du Préfet, le village fut largement pavosé.

Le 11 novembre 1923, devient fête Nationale.

Sur le Monument vous pouvez trouver l'inscription de tous les noms des victimes de 1914-1918, les victimes de 1939-1945 et les victimes civiles.

Coté gauche, victimes de 1939-1945 :

EDART Henri - FAUCHART Fernand - POTELLE Edmond - VINCHON Jacques.

Coté droit, les Victimes Civiles :

DEMAREST Marie - LEGRAND Victor - LESSIEUX Edmond - LESSIEUX René.

Sur la face « avant », victimes de 1914-1918 :

1914- DESJARDIN Alfred - MOIZET Alfred - COCUELLE Gaston - LEDUC Louis

1915- TORDEUX Alfred - COLLET Albert

1916- MANGOT Alexis - EDIN Adrien - MAYET Maurice

1918- ROGER Alexis

(à suivre)
L.JANEAU

MAIRIE

8 rue de la Résistance
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE/FAX :
03.23.60.26.12

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
monceausuroise@wanadoo.fr

LECUYER WILLIAM

7 rue Du Colonel EDART
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
03.23.60.22.78

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
wil.lec@wanadoo.fr

JANEAU LUC

15rue du Général De Gaulle
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
03.23.60.48.38

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
ljaneau@wanadoo.fr

FORTIN MARIE CLAIRE

7 rue René VINCHON
02120 MONCEAU SUR OISE

TÉLÉPHONE :
03.23.60.23.61

ADRESSE ÉLECTRONIQUE :
marie-claire-fortin@wanadoo.fr

PERMANENCES

MAIRE :

LE MERCREDI DE 18 à 19H30
Sauf en AOUT

ADJOINTS :

LE VENDREDI DE 18H00 à 19H00
Sauf en JUILLET et AOUT

SECRETARIAT :

LE MERCREDI DE 16 à 18H00
Sauf en AOUT

Les auteurs de ce numéro :

W.LECUYER / L.JANEAU /
M.C.FORTIN / G.COCHÉ /
B.SELLIER / L.SOLON
Rédaction : W.LECUYER

Nous vous rappelons qu'il vous est toujours possible de contribuer et/ou de rejoindre notre équipe de rédaction.

Toutes idées ou développements possible de nos éditions, seront toujours les bienvenues !

DU NOUVEAU !!!

Venez visiter et retrouver tous les informations sur **Mon.s.o.Anim** et la commune de Monceau sur Oise sur le site <http://membres.lycos.fr/monceausuroise/index.html>

Ce document est rédigé et imprimé par nos soins

OCTOBRE 2009
Numéro 6

Bulletin municipal *L'info d' Monceau*

SOMMAIRE

- L'édito
- Les informations, les votes et délibérations
- Que s'est-il passé chez nous dernièrement ?
- La recette de saison
- Avoir conscience de notre environnement
- Actualité
- Tester et stimuler son activité cérébrale
- Message de **MON.S.O.ANIM**
- Histoire et légende du village

Les infos et actes de civismes

- Nous rappelons que les sacs de tri sélectif (jaune et bleu) comme les sachets de blé raticide sont à retirer en Mairie.
- Vous êtes invité à tailler les arbres et arbustes qui obstruent les accès de voiries et les lignes de distribution en électricité ou en communication, (sachez que les services d'EDF peuvent facturer leur intervention jusqu'à 6000€ s'ils sont dans l'obligation de se déplacer).
- Merci de nous signaler tous types de véhicules ayant un comportement dangereux en traversant notre commune. La sécurité de nos enfants est prioritaire !!!

L'édito



MONUMENT AUX MORTS

Cérémonie du 14 juillet 2009

Lieu culte du devoir de mémoire, le Monument Aux Morts témoigne de notre passé.

Il représente également demain, par sa vocation de lieu de rassemblement.

Car au-delà des journées de commémoration, il s'agit bien de rendez-vous qui nous permettent de se rencontrer, d'échanger et de partager sur la vie de notre commune.

Nous éprouvons comme à chaque fois un réel plaisir à vous accueillir quelques que soit votre génération.

Comme pour ce 14 juillet dernier, venez nombreux le 11 novembre 2009, pour commémorer l'Armistice et honorer la mémoire de nos soldats et de nos civils.

Le Maire, W.LECUYER

Les informations, les votes et délibérations

Réunion du 15 septembre 2009 à 19H30,
MODIFICATION DES STATUTS DE L'USEDA.

Conformément aux dispositions de l'article 5211-8 du CGCT le conseil municipal doit prendre une délibération pour accepter les modifications de statuts de l'USEDA. Celles ci concernent : le déménagement du siège administratif et technique, sa compétence en enfouissement de réseaux téléphoniques étendue et rendue obligatoire, puis, en communication électronique pour les opérateurs de très haut débit.

Le vote de délibération pour la modification des statuts de l'USEDA est adopté à l'unanimité DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2009.

En raison des travaux non programmés sur la VC 6 rue du colonel Edart, étant donné l'urgence nécessaire pour ne pas aggraver le réseau, il est nécessaire de créditer cette opération.

En section de dépenses de fonctionnement - 2500€ à l'article 678
En section de dépenses investissement +2500€ à l'article 2315

Mouvements de virements obligatoires :

de la section fonctionnement + 2500€ (au 021) vers la section investissement + 2500€ (au 023)

Le vote de délibération pour la décision modificative au budget primitif 2009 est adopté à l'unanimité

CONVENTION AVEC LE CLUB DES ANCIENS DE MONCEAU SUR OISE POUR L'UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES.

De même qu'il a été demandé d'autoriser le maire à signer une convention avec l'association Mon.S.O.Anim pour l'utilisation de la salle des fêtes, il est demandé aujourd'hui l'autorisation de signer une convention avec le club des anciens de la commune. Le modèle de convention sera similaire au précédent ayant entre autre pour référence les nouvelles conditions et modifications de la location de la salle des fêtes.

Le vote de délibération pour autoriser le maire à signer la convention est adopté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CDDL

Dans le plan triennal de programmation 2008-2010 au CDDL du territoire de la communauté de la Région de Guise, la commune a inscrit le remplacement de la porte se situant dans le couloir-vestiaire qui donne accès à la cour de l'école. L'assiette subventionnable / coût estimatif est de 1740€HT avec un taux de subvention de 25%, soit 436 € de montant sollicité. Afin de bénéficier de cette subvention le conseil municipal doit la solliciter au titre du CDDL par une délibération.

Le vote de délibération pour demander une subvention au titre du CDDL est adopté à l'unanimité

Les informations, les votes et délibérations

DEMANDE D'AVIS POUR ETUDIER LA MISE EN PLACE D'UN CAE

Il est demandé d'envisager pour 2010, la mise en place d'un Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi pour les raisons suivantes : 2010, 2011 seront certainement des années chargées en raison de travaux comme l'extension de la salle des fêtes, la mise en sécurité de la RD 462, etc. ; le nombre d'interventions programmées (travaux effectués par Laurent) s'accumulent et sont reportés régulièrement ; chaque année les tâches liées aux tontes aux tailles et aux désherbages occupent un grand nombre de semaines.

Ce CAE avec 20H par semaine, financé à 90% par l'état, permettra de planifier et garantir au mieux l'entretien de la commune.

Le vote pour l'étude de mise en place d'un CAE en 2010, est adopté à l'unanimité

INFORMATIONS :

-Travaux de voiries VC 6 (stop en bas de la rue du Col. Edart) : le FDS autorise le démarrage des travaux et confirme l'inscription du projet sur l'enveloppe 2009 (soit 75% de subvention).

-Mise en concurrence de Groupama pour le renouvellement du contrat d'assurance des biens matériels, propriétés et biens communaux.

-Le désherbage : Au regard des sommes engagées dans les produits de désherbage (environ 380€ depuis le début de l'année 2009), il est proposé d'étudier l'achat en 2010 d'un désherbeur thermique (solution écologique et financièrement moins couteuse à l'utilisation).

W.LECUYER

Que s'est-il passé chez nous dernièrement ?

Le mois de septembre passé a été marqué par la rentrée scolaire au sein de notre regroupement. Celui-ci a accueilli 95 élèves lors de la rentrée dont 29 en Petite Section à l'école d'Audigny; 24 en CP à Beaurain; 20 en CE1/CE2 à Monceau sur Oise et 22 en CM1/CM2 dans la commune de Flavigny le Grand. Parmi ces 95 élèves nous comptons 3 enfants de notre commune; deux scolarisés à l'école maternelle d'Audigny et 1 à l'école primaire de Beaurain.

Nous leurs souhaitons donc de bien étudier et longue vie à notre regroupement scolaire!!!

G.COCHÉ



Le 16 septembre dernier avec les membres du Conseil Municipal pouvant se libérer ainsi que nos agents nous sommes allés visiter le centre de stockage de déchets ultimes non dangereux de Flavigny le Grand et Beaurain appartenant à la Société EDIVAL. Nous avons été accueillis, guidés et informés avec beaucoup de professionnalisme et de transparence. Cette visite est très intéressante et mérite d'être renouvelée. Nous l'étendrons aux habitants de la commune qui le souhaiteront.

W.LECUYER

La recette de saison la tarte aux quetsches

INGREDIENTS

Pour 8 personnes

- ~ 250g de farine
- ~ 50g de sucre
- ~ 125g de beurre ou de margarine (bien tempérés)
- ~ 1 œuf
- ~ 1 pincée de sel
- ~ 2 cuillères à soupe d'eau
- ~ 10 biscuits Spéculos

Mélangez bien les ingrédients pour obtenir une pâte assez ferme.

Foncer une grande tourtière : graissée à la margarine.

Ecrasez finement les Spéculos et en garnir le fond de la tourtière.

Rangez les quetsches bien serrés et à chant.

Cuire à four moyen 200° (45 à 50 min)
Sucrez en sortant du four en saupoudrant de cassonade de canne ou de vergeoise brune.

Bon appétit!

B.SELLIER



INFORMATION

COMMUNE

CAMPAGNE DE BETTERAVE

Ramassage planifié du 12 septembre au 24 décembre 2009, horaires de réception des betteraves à la sucrerie : (du lundi 4h au mercredi 16h et du jeudi 4h au samedi 24h)

Pour des comportements de transporteur ayant un grave manquement de sécurité, veuillez nous en informer.

RECENSEMENT

Nous vous informons que dans les premiers mois de l'année 2010, mademoiselle MARECAT M. Sylvie passera dans vos foyers pour réaliser le recensement de la commune.

Nous vous aviserons plus précisément de son passage dans les prochains mois.

ELECTIONS REGIONALES

Pour les nouveaux habitants comme pour les jeunes ayant atteint l'âge de participer à ce vote, il est nécessaire de s'inscrire sur la liste électorale avant le 31 décembre 2009.

Toutefois, pour des raisons de commodité, nous vous invitons à vous inscrire dès à présent en Mairie et au plus tard pour le 15 décembre 2009.

(à savoir)

Elections régionales mars 2010.

Durée du mandat : 6 ans
Elections cantonales mars 2011

Durée du mandat : 6 ans
Elections présidentielles 2012.

Durée du mandat : 5 ans
Elections législatives 2012.

Durée du mandat : 5 ans
Elections municipales 2014.

Durée du mandat : 6 ans
Elections européennes 2014

Durée du mandat : 5 ans
W.LECUYER

INFORMATION

COMMUNE

REUNION PUBLIQUE

Pour préparer au mieux les points essentiels d'aménagements de notre commune, nous souhaitons vous consulter et vous invitons à participer le 22 octobre 2009, à une réunion publique concernant les points suivants :

Diagnostic de sécurité de la RD 462, prévision de ralentisseur

et considération des priorités de la circulation, déplacement des panneaux d'agglomération, etc.

CORRECTIF

Nous vous signalons une erreur dans le document de tarification de la location de la salle des fêtes communale. (Il faut lire)

LOCATION POUR DES

OBSEQUES

(Pour la durée de 1 journée)

GRATUIT

Pour les habitants et/ou les personnes qui s'acquittent de la taxe d'habitation dans la commune de Monceau sur Oise.

PERMANENCE

Nous opérons un changement dans les journées de permanence des adjoints.

Ces dernières qui se déroulent d'ordinaire le mardi soir, se dérouleront désormais le vendredi soir de 18H00 à 19H00

URGENCES

Nous rappelons que le service des URGENCES de l'Hôpital de Guise est désormais fermé le week-end et tous les jours de la semaine dès 18H30.

En cas de besoins contacter le 15, le médecin de garde, l'Hôpital de Saint Quentin

W.LECUYER

Avoir conscience de notre environnement

La betterave sucrière : une plante hors du commun.

Depuis quelques années, la morosité s'emparée de tous ceux qui vivent de, avec, ou pour la betterave à sucre. Doit-on vraiment envisager à long terme la disparition de cette plante alors que l'on découvre chaque année les ressources insoupçonnées de celle-ci ?

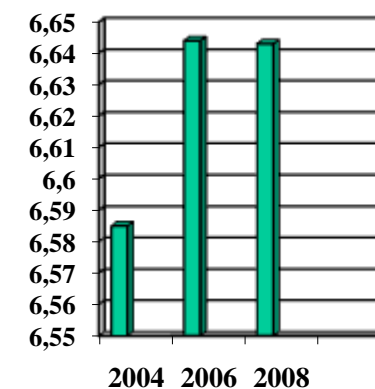
Toujours plus de sucre, avec une production de plus de 1kg de sucre blanc au m², cette année on prévoit 1,4Kg.

Un potentiel de carburant avec plus de 65000 litres d'éthanol à l'hectare. Un aliment du bétail (pulpes surpressées, pulpes sèches, ...). De nouvelles possibilités pour les produits chimiques (colles, vernis, solvant, cosmétique ...). Les progrès permanents de la sélection apportent tous les ans des variétés de plus en plus performantes.

Les travaux des chercheurs du génie génétique et de l'industrie sucrière ne peuvent rester vains et l'on peut penser que cette plante retrouvera de beaux jours.

T. BERA

Actualité



■ nombre d'élèves en primaire (en milliers)

la rentrée scolaire

NATIONALE

- ✓ Le nombre d'élèves en primaire reste stable depuis deux ans alors qu'il diminue dans le secondaire.
- ✓ Le budget de l'état pour le fonctionnement scolaire est passé de 266.8 milliards d'euros en 2007 à 275 milliards en 2008.
- ✓ Dans notre département, pour la rentrée 2008, nous comptons 116981 enfants scolarisés pour 530116 habitants

Source : Ministère de l'éducation

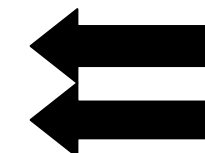
L.SOLON

Tester et stimuler son activité cérébrale

ENIGME 1

Flèches

En seulement 2 coups de crayon supplémentaires, est-il possible de faire une 3^{ème} flèche (formée d'un seul bloc) sur le dessin ci-contre ?



ENIGME 2

Les biscuits

Il faut 56 biscuits pour nourrir 10 chiens et chats. Un chien mange 6 biscuits et un chat seulement 5. Combien y a-t-il de chats et de chiens ?

ENIGME 3

Qui est l'auteur de cette citation ?

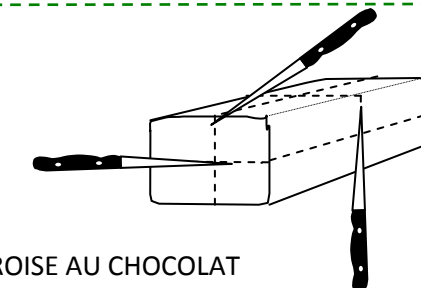
On se lasse de tout, sauf de comprendre.

REPONSE N°5 :

ENIGME 1, Tranches de pâté :

IL y a plusieurs solutions, en voici une.

Il est nécessaire de faire une première coupe dans l'épaisseur, une dans la longueur puis une dans la largeur.



ENIGME 2, Charade de gourmand: BAVAROISE AU CHOCOLAT

ENIGME 3, Nombre de jours:

De janvier 1008 à décembre 1012, cinq ans se sont écoulés, c'est-à-dire 5x12 mois. Soit 60 mois.

Durant cette période, il y a eu soixante mois comportant 28 jours, puisque tous les mois comptent au moins 28 jours !

W.LECUYER